



Fiche 30

Colza et cultures légumières

Maladies

Biocontrôle

• La solution

Contans WG, constitué de spores de *Coniothyrium minitans*, est un mycoparasite des sclérotites de *S. sclerotiorum*. La germination des spores au contact d'un sclérote conduit à la pénétration du mycoparasite dans le sclérote et à son développement jusqu'à détruire le sclérote dans un délai de 2 à 3 mois suivant les conditions pédo-climatiques.

Visant la destruction des sclérotites, le produit s'applique soit en pré-semis de la culture sensible avec une incorporation superficielle, soit en post récolte sur les résidus de culture infectés. En contact avec les sclérotites, les niveaux d'**efficacité du produit sont de l'ordre de 45 %, avec un effet dose.** En effet, plus la dose de Contans est importante, plus on augmente les chances de rencontre entre les spores de *C. minitans* et les sclérotites du sol.

En colza, la dose d'emploi économiquement acceptable est 1 à 2 kg/ha. En cultures légumières la dose préconisée est de 2 à 4 kg/ha. Au coût du produit s'ajoute celui du passage de l'outil permettant son incorporation dans le sol (horizon superficiel jusqu'à 10 cm).

D'un point de vue réglementaire, le produit figure sur la liste des produits de biocontrôle (Note de service 2018-394 du 16/05/2018).

• Contexte

Le sclérotinia (*Sclerotinia sclerotiorum*) est un champignon très polyphage qui attaque plus de 400 espèces de dicotylédones. La plupart des cultures dicotylédones y sont sensibles.

Pour la filière oléagineuse, la sclérotiniose constitue l'une des maladies majeures du colza, du tournesol et du soja.

Chez le colza, en absence de résistance génétique, la protection est assurée par un **traitement fongicide préventif quasi systématique**, à la chute des premiers pétales. Se manifestant une à deux campagnes par décennie, la maladie cause alors des pertes de rendement et un enrichissement du sol en sclérotites (forme de conservation du champignon) qui sont à l'origine des contaminations ultérieures de toute culture sensible. De plus, des traitements systématiques sont appliqués inutilement et accroissent le risque de résistance du sclérotinia aux molécules utilisées.

Pour la filière légumière, les attaques de sclérotinia entraînent des pertes très importantes, jusqu'à 40 % de racines atteintes pour la carotte alors rendues non commercialisables. Pour le haricot, les pertes se chiffrent en plusieurs millions d'euros.

• Déploiement actuel

Déploiement actuel

Sur 1.5 Mha de **colza**, l'application de Contans est déployée sur **1 à 2 % des surfaces cultivées**. La demande se fait plus importante après une forte attaque de la culture.

Sur 40 000 ha de **cultures légumières**, principalement haricots et carottes, le déploiement du Contans est effectué sur **presque la moitié des surfaces**.

Déploiement envisagé dans le temps

A partir d'une utilisation actuelle sur 15 à 25 000 ha de colza cultivés (1 à 2 % des surfaces), le potentiel de déploiement serait de l'ordre de 35 à 50 000 ha en 2020 et environ 100 000 ha en 2025.

Pour les cultures légumières, de 20 000 ha actuellement traités Contans, il est estimé passer à 25 000 ha en 2020 et 30 000 ha en 2025 (soit 75 % des surfaces cultivées).

Indicateur de déploiement (preuve)

Evolution des quantités de produit vendues (donnée firme).

• Analyse 360°

Niveau de réduction d'utilisation et / ou d'impact potentiel

Cette solution permet dès le semis d'abaisser la pression d'inoculum et peut constituer une « brique » d'une stratégie de biocontrôle à l'échelle de la rotation prenant également en compte le délai entre deux cultures sensibles. Elle est éligible au CEPP (action 2017-026 : Lutter contre les champignons telluriques au moyen d'un produit de biocontrôle), à hauteur de 0.25 par kg.

Pour atteindre l'efficacité d'une protection fongicide bien positionnée à la floraison du colza, une protection complémentaire est le plus souvent nécessaire mais elle peut se faire à l'aide d'une demi dose d'un fongicide performant (diminution de l'IFT).

Contre le sclérotinia du haricot, le positionnement de traitements fongicides complémentaires peut être déclenché au moyen d'un outil d'aide à la décision éligible au CEPP 2018-032.

Freins à lever et conditions de réussite

Le premier frein **en grandes cultures** est **son coût au regard de son efficacité** (surcoût de 50 €/ha environ par rapport à la protection classique). Par ailleurs, sa **logistique de distribution** - stockage au froid du produit avant son utilisation - constitue un second frein majeur à son développement sur de grandes surfaces.

Par ailleurs **en grandes cultures, pour être efficace la solution doit être déployée de manière organisée/concertée sur le territoire sur les parcelles à risque**.

• Engagements des acteurs pour le déploiement

IBMA France (association française des entreprises de produits de biocontrôle) : continuer à faire connaître ces solutions de biocontrôle contre le sclérotinia. Favoriser le développement des formations sur le biocontrôle pour apprendre à utiliser ces solutions.

Acta - les Instituts techniques agricoles au travers de Terres Inovia : Diffuser les performances de la solution dans la communication de lutte contre le sclérotinia. Mettre au point et diffuser un OAD type grille de risque, pour déterminer les parcelles à risque sur un territoire pour organiser la lutte territorialisée.

Chambres d'Agriculture France/La Coopération Agricole/FNA : promouvoir cette solution auprès des réseaux respectifs (adhérents/membres) pour déclinaison opérationnelle :

- au travers du conseil en culture : accompagner les agriculteurs dans le raisonnement de leurs applications pour lutter contre le sclérotinia et pour positionner au mieux les traitements. Proposer un itinéraire cultural adapté et combiné pour lutter (prophylactique et curatif) contre l'apparition de la maladie.
- au travers des expérimentations de mise en œuvre sur le terrain : accompagner et démultiplier sur les territoires, les efforts de R&D en réalisant des essais agronomiques démontrant l'intérêt agronomique, économique et environnemental de cette solution.
- au travers de la logistique : permettre un approvisionnement optimal via des outils logistiques qui préservent l'efficacité biologique des solutions.

FOP, ANPLC et Légumes de France : porter à connaissance et à valoriser auprès des producteurs d'oléagineux et de protéagineux ainsi qu'auprès des producteurs de légumes cette solution.

• Filières concernées

- Oléo-protéagineuses : colza, tournesol, soja et dans une moindre mesure pois, lentille, pois-chiche ;
- Tabac ;
- Légumes de plein champ : carotte, haricots verts, melon, endive, salade...